



MODE DE REMUNERATION ET DE FACTURATION

1. ETUDE

		Honoraires HT	Honoraires TTC (20%)
Bilan patrimonial *	Patrimoine-Fiscalité-Succession-Prévoyance	900 €	1 080 €
Bilan Retraite *	Analyse des flux actuels et futurs	450 €	540 €
	Analyse des flux et propositions d'optimisation	750 €	900 €
Option Bilan simple	Fiscal (IR-IFI)	300 €	360 €
	Succession	300 €	360 €
	Prévoyance	300 €	360 €
Abonnement de suivi		450 €	540 €
Assistance déclarations fiscales	IR	300 €	360 €
	IFI	300 €	360 €

* Honoraires minimums, détermination du montant selon la complexité du dossier

2. INTERMEDIATION

		FRAIS D'ACQUISITION	FRAIS DE GESTION
Contrats Assurance-vie/Capitalisation	Versements < 50.000 €	2,00%	Lorsque la prestation de Conseil en Investissement Financier est suivie d'une prestation d'intermédiation sur des produits financiers, nous pourrions percevoir en qualité de CGP, en supplément des frais de souscription non acquis aux OPCVM, une partie des frais de gestion, qu'il s'agisse d'OPCVM monétaires ou investis en actions.
	50.000 € < Versements < 150.000 €	1,50%	
	150.000 € < Versements < 250.000 €	0,50%	
	Versements > 250.000 €	0,00%	
SCPI	Compris entre 7,5 % et 12 % selon la SCPI (compris dans le prix de souscription)		Conformément aux dispositions de l'article 325-6 du Règlement Général de l'AMF, vous pourrez obtenir, à tout moment et avec notre concours, la communication d'informations plus précises auprès de l'établissement teneur de compte, ou directement auprès du producteur quand ce dernier n'est pas lui-même dépositaire.
FIP/FCPI/Mandat de gestion PME	3 % (au lieu de 5 %)		
Compte-Titres/PEA	Frais de souscription des OPCVM		
PEE-PERCO	Mise en place 500 €		
PERP	Versements annuels < 1.200 €	2,50%	
	1.200 € < Versements annuels < 3.900 €	2,00%	
	3.900 € < Versements annuels < 7.800 €	1,50%	
	Versements annuels > 7.800 €	1,00%	
Madelin	Versements annuels < 900 €	3,00%	
	900 € < Versements annuels < 4.500 €	2,50%	
	4.500 € < Versements annuels < 9.000 €	2,00%	
	Versements annuels > 9.000 €	1,50%	

3. IMMOBILIER

Vente Immobilière (ancien)	Entre 3 % et 6 % TTC du prix net vendeur
Vente Immobilière (neuf)	De 3 % à 9,75 % HT / immo TTC (inclus dans le prix d'achat)
Mandat de recherche (ancien)	5 % du prix d'acquisition
Coutage en crédit immobilier	50% des honoraires de notre partenaire

4. CONSEILS ET DOCUMENTATION

Tarification à l'acte (hors frais de formalités et débours) TVA à 20 %

CIVIL et PATRIMONIAL	Convention de PACS	150 € HT
	Consultation sur le choix du régime matrimonial	300 € HT
	Déclaration de don manuel (avec ou sans Pacte Adjoint)	0,5 % HT du montant
	Modèle de testament olographe	75 € HT
	Modèle de clause bénéficiaire assurance-vie	50 € HT
	Reconnaissance de dette - prêt familial	0,75 % HT du montant
	Financement de soulte - prestation compensatoire	Frais du courtier

Société indépendante de Conseil en Gestion de Patrimoine

S.A.S.U. au capital de 10.000 € - 820 683 597 RCS TOULOUSE – Société de courtage d'assurance – Adhérent à l'ORIAS sous le n°16004819 (www.orias.fr). Activité de transaction sur immeuble et fonds de commerce – Carte de Transaction sur immeubles et fonds de commerce n°CPI 3101 2016 000 011 590 délivrée par la CCI de Toulouse. Assureur et garant : MMA IARD – 14, Boulevard Marie et Alexandre Oyon – 72 030 LE MANS Cedex 9. Conseiller en Investissements Financiers référencé sous le n°(E008476) par l'ANACOFI, association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers.